

PÉTITION

Monsieur le ministre des transports, il faut plafonner le trafic aérien !

Le 16 février 2024



Le ministre délégué aux transports vient d'être nommé, il s'agit de M. Patrice Vergriete, ancien maire de Dunkerque.

✎ Alors que le trafic aérien a retrouvé son niveau de 2019, **l'aviation est le premier dossier brûlant sur la table du ministre**. En effet, sur la plupart des grands aéroports français, des procédures d'étude d'impact selon l'approche équilibrée sont en cours, qui visent à évaluer si des restrictions de trafic permettraient de réduire les nuisances sonores qui sont une calamité pour les riverain-es, tout en préservant l'activité aérienne.

✎ Malgré les slogans du secteur, tous les rapports sérieux sur le sujet montrent que **l'avion silencieux, décarboné et non polluant n'est pas pour demain**. Il n'y a donc pas d'autre solution à court et moyen terme que de **mettre un coup d'arrêt à la croissance du trafic aérien** et de le réduire progressivement pour **limiter ses impacts à la fois sanitaires et climatiques**.

✎ **En 2022, le gouvernement des Pays-Bas a pris une décision historique : plafonner le trafic de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol à 440 000 mouvements/an**, en dessous du niveau de 2019, pour protéger les riverains et le climat. Si c'est possible aux Pays-Bas, c'est possible en France ! Clément Beaune, le prédécesseur de Patrice Vergriete, n'avait d'ailleurs pas exclu cette possibilité lors des échanges que nous avons eu avec lui en mai 2023, et s'était engagé à étudier des scénarios de plafonnement dans le cadre des procédures d'étude d'impact selon l'approche équilibrée aéroports franciliens.

🔑 **Deux choix s'offrent donc au nouveau ministre Patrice Vergriete :**

- va-t-il laisser continuer à s'envoler le trafic qui détruit la santé et le climat,
- ou va-t-il faire preuve de courage en suivant les pas du gouvernement néerlandais et plafonner les aéroports ?

📢 Avec cette pétition, nous, associations de défense de l'environnement et des populations survolées, **demandons que l'ensemble des aéroports, aérodromes et héliports français voient leur activité plafonnée sous le niveau de référence de l'année 2019.** Nous demandons également la généralisation **des couvre-feux** et des dispositions qui orienteront à la baisse le bruit, la pollution de l'air et les émissions de CO2.

📄 **Lien de la pétition :** <https://agir.greenvoice.fr/p/plafonnonslaviation>

Hashtag : #plafonnonslaviation

🗓 En outre, le réseau Rester sur Terre et l'UFCNA **organisent une journée européenne de mobilisation pour le plafonnement du trafic aérien le mercredi 13 mars 2024 !** N'hésitez pas à prendre contact avec les groupes locaux mobilisés pour la réduction du trafic aérien pour y participer !



SIGNEZ NOMBREUX CETTE PÉTITION ET FAITES SIGNER.